

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 18 juin 2025 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 12 juin 2025.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Christophe MONTBLANC, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, M. Max TOURVIELHE.

Présent(e)s en visio : M. Philippe BÉCHERAS, Mme Martine CARRIER, M. José ORENES LERMA (Suppléant de M. Patrick FRANCOIS), M. Didier BOULLE (Suppléant de M. Patrick GAUTHIER), M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, Mme Isabelle MASSEBEUF (Suppléante de M. Gilbert MOULIN), Mme Christelle REYNAUD, Mme Bernadette MALARD (Suppléante de Mme Josiane SANCHEZ), M. Patrick SAIGNE, M. Bruno SENECLAUZE, Mme Antoinette SCHERER.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Aurélien FERLAY, M. Benoit VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. André BIENNIER, M. Claude BRUN, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. Jérôme LEBRAT, M. Grégory MAZET, M. Driss NAJI, M. Gérard ROBERTON.

Pouvoirs :

- M. Gérard ROBERTON donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, M. Brice THIEBAUD, M. Frédéric JACOUTON, Mme Victoria BRIELLE, Mme Samantha CORVIONE, M. Jean-Louis MORIN (visio).

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 35

- o Pour : 35
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER SYNDICAL POUR LA COMMUNE D'AUBENAS SUITE À UNE DÉMISSION

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sur l'article L5721-2 ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 et notifiés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;

Vu la délibération de la commune d'Aubenas n° 2025-005 du 30/01/2025 ;

Il apparait, suite à la démission d'un élu issu du collège n°1, que les membres du Conseil Syndical doivent procéder à l'installation d'un nouveau conseiller syndical.

Pour mémoire, le Collège n°1 est composé des délégués des communes adhérentes de plus de 5000 habitants.

Un nouveau représentant de la Commune d'Aubenas en la personne de Monsieur Max BOUSCHON devient membre titulaire au sein du Syndicat Mixte Numérian en remplacement de Monsieur Khalid ESSAYAR.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe : Délibération de la commune d'Aubenas n° 2025-005 du 30/01/2025 entérinant le remplacement de Monsieur Khalid ESSAYAR au sein du Syndicat Mixte Numérian,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** d'installer Monsieur Max BOUSCHON comme conseiller syndical en qualité de membre titulaire représentant du collège n°1.
- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 18 juin 2025,

Le Président,



Jérôme BERNARD